



EN BREF :

- **Vers gris** : ceux-ci commencent à reprendre leur activité. À surveiller dans les champs de laitues, de crucifères, de carottes et d'oignons entre autres.
- **Vers blancs** : aucun insecticide homologué; prévenez les dégâts.

VERS GRIS (LARVES DE NOCTUELLES) : Préparez-vous à intervenir!

État de la situation

Lors des prochaines températures chaudes, les vers gris commenceront à s'activer. Les champs les plus menacés sont les retours de prairie ou de pâturage, les retours de culture pour engrais verts et les retours de champ infesté de mauvaises herbes. Portez aussi une attention particulière aux zones de champs enherbées ou en bordure de fossés.

Description et dommages

Les vers gris sont le stade chenille de papillons de nuit appartenant au groupe des noctuelles. On les reconnaît à leur habitude de se recourber sur eux-mêmes lorsque dérangés.

Les espèces dont il est question ici sont celles qui ont l'habitude de couper les collets des jeunes plants en début de saison. Un seul ver gris peut ainsi couper plusieurs plants, l'un à la suite de l'autre sur le rang. Ces insectes ne sont actifs que la nuit.

Biologie

Les papillons pondent surtout leurs œufs sur les plantes des prairies, des pâturages et dans les cultures d'engrais verts. Les chenilles (ou vers gris) qui en résultent s'y développent plus ou moins vite selon les espèces en cause. Certaines passent l'hiver au stade d'œuf, d'autres au stade de larve. Il peut y avoir plus d'une génération par année.

Stratégie d'intervention

Prévention

- **Ne cultivez pas de légumes sur un retour de prairie, de pâturage** ou autres terrains à risques. Ces champs peuvent être à l'origine non seulement de problèmes de vers gris mais aussi de vers blancs et de vers fil-de-fer.
- **Si vous avez observé des dégâts au cours des années antérieures**, faites un traitement en présemis ou avant la transplantation :
 - Sur la culture de couverture ou sur le sol.
 - En bordure des champs, sur une largeur de 15 mètres, s'il y a des mauvaises herbes.

Dépistage

Après la levée ou la transplantation, examinez vos champs pour vérifier la présence :

- D'une rangée de plants flétris, coupés ou avec du feuillage mangé sur de grandes surfaces.
- De vers dodus, de diverses grosseurs, recourbés sur eux-mêmes, à quelques centimètres sous la surface du sol, sur le rang près des plants endommagés; ces insectes ne sont actifs que la nuit.

Traitement de la culture

Quand des dégâts de vers gris sont observés dans un champ, il est important d'intervenir dans les plus brefs délais avec un des insecticides recommandés à cette fin (consultez le tableau de la page suivante).

Mesures proposées

Le tableau de la page suivante présente les insecticides recommandés contre les vers gris dans les légumes et les délais à respecter entre le dernier traitement et la récolte.

S'il y a des mauvaises herbes autour du champ, traitez les bordures sur une largeur de 15 m. Il est recommandé de traiter en début de soirée lorsque la température est supérieure à 10 °C et que les vers gris sont actifs et de ne pas faire plus d'un traitement par saison.

***L'efficacité de mes interventions contre les vers gris, j'en fais mon affaire.
Je lis l'étiquette et je respecte les doses recommandées.***



Délais avant la récolte pour les pesticides homologués contre les vers gris dans les légumes

Cultures	Délais avant la récolte pour les pesticides homologués contre les vers gris dans les légumes										
	chlorpyrifos				cyperméthrine	perméthrine	carbaryl	acéphate	méthomyl	lambda-cyhalothrine	téfluthrine
	NUFOS 4E	LORSBAN 4E	PYRINEX 480 EC	CHLORPYRIFOS 480 EC	RIPCORD 400 EC	POUNCE ³	SEVIN BRAND XLR PLUS, SEVIN BRAND XLR	ORTHENE 75 SP	LANNATE L ou LANNATE TOSS-N-GO	MATADOR 120 EC	FORCE 3,0G
Ail	50 jours	50 jours	50 jours	50 jours	---	---	---	---	---	---	---
Asperge	---	---	---	---	---	2 jours	2 jours	---	---	---	---
Aubergine	---	---	---	---	---	---	2 jours	---	---	---	---
Betterave	---	---	---	---	---	aucun délai	---	---	---	---	---
Brocoli	32 jours	32 jours	32 jours	32 jours	21 jours	aucun délai	---	---	---	---	---
Carotte	60 jours	60 jours	60 jours	60 jours	21 jours	aucun délai	---	---	---	---	---
Céleri	70 jours	70 jours	70 jours	70 jours	---	---	---	---	---	---	---
Chou	32 jours	32 jours	32 jours	32 jours	21 jours	aucun délai	---	---	---	---	---
Chou chinois	15 jours	15 jours	32 jours	32 jours	---	aucun délai	---	---	---	---	---
Chou-fleur	32 jours	32 jours	32 jours	32 jours	21 jours	aucun délai	---	---	---	---	---
Chou de Bruxelles	32 jours	32 jours	32 jours	32 jours	21 jours	aucun délai	---	---	---	---	---
Citrouille	---	---	---	---	---	---	5 jours	---	---	---	---
Concombre	60 jours	60 jours	60 jours	60 jours	---	---	5 jours	---	---	---	---
Courge	---	---	---	---	---	---	5 jours	---	---	---	---
Laitue	---	---	---	---	21 jours	aucun délai	---	---	---	---	---
Laitue pommée	---	---	---	---	---	---	---	---	---	3 jours	---
Maïs sucré	70 jours	70 jours	70 jours	---	21 jours	---	1 jour	---	---	1 jour	aucun délai
Melon	---	---	---	---	---	---	5 jours	---	---	---	---
Oignons	60 jours ^{1,2}	60 jours ^{1,2}	60 jours ^{1,2}	60 jours ^{1,2}	21 jours	aucun délai	---	---	---	---	---



Cultures	Délais avant la récolte pour les pesticides homologués contre les vers gris dans les légumes										
	chlorpyrifos				cyperméthrine	perméthrine	carbaryl	acéphate	méthomyl	lambda-cyhalothrine	téfluthrine
	NUFOS 4E	LORSBAN 4E	PYRINEX 480 EC	CHLORPYRIFOS 480 EC	RIPCORD 400 EC	POUNCE ³	SEVIN BRAND XLR PLUS, SEVIN BRAND XLR	ORTHENE 75 SP	LANNATE L ou LANNATE TOSS-N-GO	MATADOR 120 EC	FORCE 3,0G
Piment vert	40 jours	40 jours	40 jours	40 jours	---	aucun délai	2 jours	---	---	---	---
Rutabaga	30 jours	30 jours	30 jours	30 jours	---	---	---	---	---	---	---
Tomate	---	---	---	---	---	1 jour	2 jours	aucun délai	1 jour	7 jours	---

LÉGENDE :

--- Insecticide non homologué pour cette culture.

¹ Utiliser sur les oignons en bulbes seulement.

² Ne pas utiliser sur les oignons à bottelet.

³ L'étiquette avec le numéro d'homologation 16688 a été utilisée pour inscrire les informations dans ce tableau.

Toujours vous référer aux étiquettes des fabricants pour connaître les doses, les stades d'application et les conditions d'utilisation.



LES VERS BLANCS (OU LARVES DU HANNETON)

État de la situation

Les vers blancs (ou larves du hanneton) se nourrissent des racines des plantes, surtout dans les prairies et les pâturages. Ils causent des dégâts visibles seulement à la 2^e année de leur développement. Or, ils n'atteignent pas tous ce stade durant la même année à la grandeur du territoire du Québec; certaines régions sont donc plus susceptibles d'avoir plus de vers blancs dommageables que d'autres.

Il n'existe qu'une seule étude nous permettant de prédire la distribution des différents stades de hanneton (Lim, Ph. D., Université McGill). Cette étude remonte déjà à 1980. Aucune donnée récente n'est disponible concernant l'inventaire des différents stades de hanneton au Québec. Il n'est donc pas possible d'établir la ou les régions les plus menacées par les vers blancs de 2^e année.

Stratégie d'intervention

Évitez de cultiver des légumes sur un retour de prairie ou de pâturage, car c'est dans ces champs que le hanneton pond ses œufs. Il n'y a pas de traitement insecticide homologué contre cet insecte sur les légumes.

Texte rédigé par :

Pierrot Ferland, agronome, Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ

Collaborations :

Lise Gauthier, d.t.a., Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

Marie Garon, biologiste, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Pierrot Ferland, agronome - Avertisseur – Maïs sucré

MAPAQ, Centre de services agricoles

121, Petite-Rivière, bureau 14

Louiseville (Québec) J5V 2H3

Téléphone : 819 228-9404 Sans frais : 1-800-664-9404 - Télécopieur : 819 228-9927

Courriel : pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Lise Gauthier, d.t.a., Cindy Ouellet et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 01 – légumes - général – 18 mai 2006

